

# La Collégialité au CCFD-Terre Solidaire

---

## Sommaire

- 1 Pourquoi un texte sur la Collégialité en 2017 ?
- 2 Un sens réaffirmé
- 3 Des engagements mutuels
- 4 La Collégialité de projets : quelques éléments pour en faciliter la mise en œuvre

## **1- Pourquoi un texte sur la Collégialité au CCFD-Terre Solidaire en 2017 ?**

Au CCFD-Terre Solidaire, la Collégialité, on en parle, et on en dit des choses parfois contradictoires...

Par exemple, vous avez sûrement déjà entendu dire : « c'est historique », ou « c'est constitutif du CCFD », et ailleurs peut-être : « c'est dans les textes, mais ici, chez moi, localement, je ne sais pas : les représentants des MSE (Mouvements et Services d'Eglise) on ne les voit jamais dans les rencontres ou les animations organisées par le CCFD-Terre Solidaire ».

Mais peut être aussi avez-vous déjà entendu : « la dernière animation que nous avons conduite pour des ados, c'est grâce aux Scouts et Guides de France que nous avons pu la faire, ils ont assuré la logistique, porté des animations .... »

Vous pourriez continuer...

Alors, la Collégialité elle est... essentielle ? constitutive du CCFD-Terre Solidaire ? Historique mais dépassée ? Difficile voire impossible à faire vivre localement dans le concret ? Tout cela à la fois ?

En fait, cette Collégialité du CCFD-Terre Solidaire, aujourd'hui, en 2017, quelle est-elle ? Quel sens peut-elle avoir ? Et demain ?

Pour creuser ces questions, à la suite des décisions prises lors de l'Assemblée générale forum de la Pommeraye en mai 2016, le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire a suscité la mise en place du groupe projet « Inventer la Collégialité de demain ». Pendant une année ce groupe a interrogé les différents mouvements et services qui constituent actuellement la Collégialité du CCFD-Terre Solidaire (les MSE), ainsi que les différentes composantes du Réseau des bénévoles du CCFD-Terre Solidaire, en particulier lors des ateliers participatifs à Lourdes en Mai 2017. Le groupe a examiné plusieurs expériences récentes d'actions et d'animations conduites grâce à une collaboration étroite entre un ou plusieurs MSE et des bénévoles ou des salariés du CCFD-Terre Solidaire. Les textes qui suivent sont issus des travaux.

## **Un peu d'histoire**

Créé il y a 56 ans comme un collectif de mouvements et services d'Eglise, avec pour mission de lutter contre la faim dans le monde en incitant les catholiques de France au partage et à la solidarité avec les peuples de la faim, le CCFD-Terre Solidaire a été, pendant de nombreuses années, porté par ce qui a rapidement été appelé sa Collégialité. Association de membres

collectifs (les mouvements et services d'Eglise engagés dans la Collégialité ou MSE), la gouvernance était assurée par des délégués de ces MSE : ils décidaient des projets de développement à soutenir et des thèmes de campagnes de sensibilisation lors des réunions du Comité National (devenu bien plus tard l'Assemblée générale, en se dotant d'un Conseil d'administration), constitué de délégués de ces mouvements et services. Localement en France, sur le terrain, les campagnes de sensibilisation (carême, campagnes jeunes, ...) ont initialement été portées par les membres locaux des MSE.

Rapidement cependant, les efforts de sensibilisation portant fruit, ces acteurs locaux du CCFD-Terre Solidaire issus des MSE ont été rejoints par des bénévoles n'appartenant pas à l'un ou l'autre des MSE, qui, touchés par les valeurs et les modes d'action du CCFD-Terre Solidaire, souhaitaient s'y impliquer. Au fil des années, la sociologie de l'Eglise de France a changé, la déchristianisation a progressé, les mouvements d'action catholique ont perdu de leur influence, d'autres courants d'Eglise ont vu le jour. En même temps, sur le terrain, un nombre croissant de bénévoles engagées pour porter des actions au nom du CCFD-Terre Solidaire n'étaient pas en lien avec les MSE.

Ceci a conduit à un changement de statuts de l'association : en mai 2009, le CCFD-Terre Solidaire reconnaît officiellement être constitué des membres collectifs que sont les MSE, et de membres individuels, définis comme les personnes qui déclarent être en accord avec les valeurs du CCFD-Terre Solidaire et s'y engager, et sont à jour d'une cotisation symbolique de 10€. Cette évolution est accompagnée d'un changement dans la constitution des instances de gouvernance. L'Assemblée générale et le Conseil d'administration accueillent, en plus des délégués des MSE, des représentants de ces bénévoles, à travers les Délégués de région, avec une règle de 2/3 des voix dans chacune de ces deux instances pour les représentants des MSE. En parallèle de ces évolutions, les instances consultatives que sont les Commissions nationales accueillent aussi, à côté de membres de MSE désignés par leurs instances, des membres élus dans chaque région, par les délégations diocésaines constituant la région.

Avec le lancement du rapport d'orientation 2014 – 2020, le CCFD-Terre Solidaire reconnaît encore plus clairement qu'il lui est impératif, pour mieux remplir sa mission, d'adapter encore ses modes de fonctionnement aux évolutions du monde. Il engage donc un grand chantier de réflexion et de réorganisation de ses différentes structures, allant dans le sens de plus de subsidiarité et de démocratie et visant à rejoindre plus facilement de nouveaux bénévoles. Plusieurs groupes projets ont été mis en place pour porter ce chantier et préparer les prises de décisions nécessaires, à horizon de l'Assemblée générale Forum de Mai 2018 (Assemblée générale élargie, Nouveaux statuts, Parcours de bénévole, Inventer la Collégialité de demain). Le groupe projet « Inventer la Collégialité de demain » est constitué de 11 membres, représentatifs des différentes composantes du CCFD-Terre Solidaire (mouvements et services de la Collégialité, bénévoles engagés au niveau diocésain et régional, salariés, membre du Bureau national). Le groupe s'est inscrit dans la continuité des réflexions entamées depuis plusieurs années avec les MSE, en particulier lors de la rencontre annuelle des présidents des MSE. Il s'est aussi basé sur une consultation des MSE sur le sens actuel qu'elles percevaient à la Collégialité, ainsi que sur les deux ateliers Collégialité des ateliers participatifs de Lourdes en Mai 2017.

La réflexion entamée depuis plusieurs années lors de la journée annuelle de rencontre des présidents des MSE avait conduit à distinguer trois aspects dans les modes d'expression de la Collégialité : la Collégialité institutionnelle, la Collégialité de projet, la Collégialité comme signe de communion en Eglise.

La Collégialité institutionnelle est amenée à évoluer, comme évoqué plus haut, afin prendre en compte l'évolution des publics touchés par le CCFD-Terre Solidaire. Et c'est le travail des groupes projets « Assemblée générale élargie » et « nouveaux statuts » que de faire des propositions sur ce point. Une expérimentation d'Assemblée générale élargie aura lieu durant l'Assemblée générale de décembre 2017, avec la participation, en plus des membres statutaires de l'Assemblée générale, de trois représentants des bénévoles, élus dans chacune des assemblées régionales de juin ou septembre-octobre 2017, ainsi que d'un second représentant de chacun des MSE. En même temps, le rôle et le mandat des participants (MSE et non MSE) des différentes commissions nationales est lui aussi en cours de réexamen. Les travaux de ces deux groupes projets doivent aboutir à de nouveaux statuts de l'association, qui seront présentés lors de l'Assemblée générale de mai 2018.

La matière recueillie par le groupe projet « Inventer la Collégialité de demain » depuis un an fait apparaître clairement que la visibilité de la Collégialité, nécessaire pour que cela fasse sens, dépasse largement la question de la participation à la gouvernance du CCFD-Terre Solidaire. Le travail du groupe constitue le socle du texte présent, qui articule trois éléments indissociables : une actualisation réaffirmation du sens de la Collégialité, qui appelle des engagements mutuels et des actions concrètes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, que nous avons appelées Collégialité de projets.

Un volet sur la Collégialité institutionnelle sera ajouté lorsque le groupe projet nouveaux statuts aura avancé ses travaux.

## **2- Un sens réaffirmé**

Premier constat : les réponses au questionnaire adressé aux 29 MSE constituant la Collégialité actuelle et les expressions recueillies lors des ateliers participatifs à Lourdes en Mai dernier, convergent pour dire que, en 2017, la Collégialité est porteuse de sens. Plus que jamais, nous avons besoin d'espaces qui montrent qu'il est possible de vivre ensemble, en complémentarité. Le scandale de la faim et de la pauvreté, le réchauffement climatique, avec leurs conséquences comme la montée de la violence, sont autant de défis auxquels il est urgent de s'affronter. En tant que laboratoire du « vivre ensemble » pour « prendre soin de notre maison commune <sup>1</sup>», la Collégialité, si nous savons la rendre vivante, peut être un « phare pour l'Église, et une balise pour le monde<sup>2</sup> ».

### **Une Collégialité de mouvements et services d'Église pour porter la solidarité internationale : cela fait sens**

- Pour le CCFD-Terre Solidaire et pour les MSE
- Pour la société française
- Pour l'Église qui est en France
- Pour le monde

### **Du sens pour les MSE et pour le CCFD-Terre Solidaire**

- Pour le CCFD-Terre Solidaire, construire collectivement et dans la réciprocité un idéal, a présidé à la mise en place du partenariat et à la recherche permanente d'ajustement des relations partenariales. Vivre la Collégialité, c'est un marqueur de cohérence entre les façons de faire CCFD là-bas et ici. C'est aussi s'appuyer sur les compétences diverses

des MSE : tradition d'un apostolat laïc organisé, éducation populaire, savoir-faire en termes de relecture de l'action, d'enracinement de l'action dans l'Évangile,.....

- Pour les MSE, le CCFD-Terre Solidaire contribue à l'interrogation et à l'ouverture à la solidarité internationale, il apporte ses savoirs faire en termes d'expertise ; de pédagogie, .....Il interroge, bouscule l'agir dans les mouvements, en questionnant sur les interdépendances au niveau du monde et en donnant à entendre les paroles des partenaires.
- Participer à l'aventure de rendre vivante et visible cette Collégialité, au service de la construction d'un monde plus juste et plus solidaire, c'est occasion pour les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire comme pour les membres des MSE de découvrir d'autres spécificités, d'autres charismes, et d'expérimenter une sorte de « laboratoire du vivre ensemble ». C'est pourquoi la collégialité est toujours ouverte.

### **Du sens pour la société française**

- Bâtir en France un espace où le « prendre soin de notre maison commune », en privilégiant le soin à apporter aux plus faibles est moteur, en fabriquant du « ensemble » à partir de nos diversités, puis en témoigner, c'est ouvrir un chemin. C'est aussi, à partir de cet espace, avoir plus de force collective pour faire entendre quelles exigences, quelles évolutions de notre société cela appelle.
- Faire jouer les complémentarités entre mouvements (milieux sociaux, âge, inspiration spirituelle, ...) et le CCFD-Terre solidaire pour éduquer à être « citoyen du monde » actif, tout au long de son parcours de vie, c'est participer à créer du « ensemble » et lutter contre la peur et l'individualisme

### **Du sens pour l'Église qui est en France**

- Fabriquer du « ensemble » à partir de nos diversités, au nom de l'Évangile et de ses valeurs, c'est faire société et faire Église, en complémentarité.
- Choisir d'unir nos forces pour porter la charité, la justice universelle, c'est donner à voir un visage d'Église ouverte sur le monde, en référence à la pensée sociale de l'Église et image de l'Église Universelle.
- Célébrer ensemble, avec nos diversités, c'est offrir la possibilité à chacun d'expérimenter un visage du Royaume déjà là.

### **Du sens pour le monde**

- Plusieurs organisations qui décident de porter ensemble le souci de la solidarité internationale, tout particulièrement en soutenant des populations les plus fragiles des pays du Sud dans leurs efforts d'organisation et d'amélioration de leurs conditions de vie, c'est un signe pour dire qu'une autre organisation du monde est possible, pour dire aussi l'importance et l'urgence qu'il y a à accorder attention à la solidarité internationale.
- Choisir d'apporter à cette construction commune les spécificités et les compétences de chacune des MSE, en adoptant un a priori de complémentarité et de partenariat plutôt que de concurrence, c'est porter le souci de la solidarité internationale dans la société avec plus de force collective (à plus on est plus forts).

### **3- Des engagements mutuels**

Pour qu'elle soit porteuse de sens, la Collégialité doit être vivante, au-delà des mots. Il lui faut s'exprimer et être visible, pour les MSE et pour le CCFD-Terre Solidaire, pour l'Eglise qui est en France, pour la société française, et pour le monde.

Cela suppose des engagements mutuels et des rencontres régulières entre les instances nationales pour examiner comment ces engagements sont tenus et actualisés.

- 1) Développer une culture de connaissance et de reconnaissance mutuelle des membres des MSE et des bénévoles du CCFD-Terre Solidaire non issus des MSE.
- 2) Développer le sentiment d'appartenance au CCFD-Terre Solidaire pour les membres des MSE

Cela passe par des délégués bien identifiés, dans les MSE et au CCFD-Terre Solidaire, à tous les échelons du national au local.

Cela passe aussi par le développement du dialogue et de la reconnaissance des compétences des uns et des autres.

Cela passe par le fait d'aider les membres des MSE à dire, lorsqu'ils participent à un événement du CCFD-Terre Solidaire (assemblées régionales, assemblées diocésaines, rencontres locales, réseaux d'acteurs, ...) ce qu'ils vivent à travers leur engagement au sein de leur MSE et comment cela s'articule avec leur engagement au CCFD- Terre Solidaire et de même, lorsqu'ils participent à un événement de leur MSE, par leur permettre d'exprimer ce qu'ils vivent dans leur engagement au CCFD-Terre Solidaire et comment cela s'articule avec leur engagement dans leur MSE.

- 3) Mettre en place des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale co-portés par des membres d'un ou plusieurs MSE et des membres du CCFD Terre Solidaire, comme espaces effectifs où expérimenter concrètement de « faire ensemble ».
- 4) Organiser une communication claire sur les projets co-portés et sur ce qui constitue l'actualité des MSE et du CCFD-Terre Solidaire.
- 5) Travailler, pour les membres des MSE, à la compréhension de la synergie entre les deux façons qu'ils ont de vivre la solidarité internationale, via les internationales de leur mouvement lorsqu'elles existent et via le CCFD-Terre Solidaire.
- 6) Travailler, pour le CCFD-Terre Solidaire, sur l'articulation entre ses échelons diocésains et régionaux puisque les MSE ont le plus souvent une structure d'organisation diocésaine, mais pas régionale au sens des régions du CCFD-Terre Solidaire.

### **4- La Collégialité de projets**

#### **La Collégialité de projet, c'est quoi ?**

C'est le fait d'initier, de mettre en place et de faire vivre un projet co-porté par un (ou) plusieurs MSE et le CCFD-Terre Solidaire pour

- Sensibiliser à la solidarité internationale en s'appuyant sur l'expérience des partenaires du CCFD-Terre Solidaire.
- Se soutenir mutuellement à développer son (ses) réseau(x), ses actions, .....

- Donner vie à la spiritualité de la solidarité internationale
- En s'appuyant sur la volonté commune de vivre l'Évangile.

Comme tout projet, un projet co-porté a un début, une fin, et entre les deux, des objectifs définis, affinés et acceptés par les participants.

Ce projet peut être court ou long, local, diocésain, régional, national

Il peut être initié par un ou plusieurs MSE ou par des membres du CCFD-Terre Solidaire

Quatre exemples de tels projets co-portés qui ont été conduits récemment sont brièvement décrits dans les encarts (Salaire Vital ACO, La mer notre bien commun avec la Mission de la mer et la DD, Appel entre les deux tours de l'élection présidentielle 2017, les cousinades)

### **Quelques recommandations pour faciliter la mise en place et faire vivre un projet en collégialité**

#### **En amont**

- Se connaître
- Cultiver la curiosité, être veilleur, saisir les occasions de faire ensemble ou les provoquer. Pour les membres du CCFD-Terre Solidaire, acquérir le réflexe Collégialité, pour les membres des MSE, acquérir le réflexe de penser CCFD-Terre Solidaire si on pense solidarité internationale.

#### **Le projet**

- Nait d'une initiative individuelle, collective, locale... nationale d'un ou de plusieurs MSE, du CCFD-Terre Solidaire, ... : multiplicité de configurations.
- Ce qui importe c'est, lors du développement du projet, la posture d'ouverture des acteurs, en particulier de l'initiateur :
  - Faire jouer les complémentarités d'intérêts,
  - Expliciter les objectifs, les étapes, les évaluations et se mettre d'accord
  - Identifier les acteurs, les moyens (humains et financiers)
  - Identifier les niveaux de décision
  - Ménager des ouvertures en cours de route pour que d'autres puissent prendre le train en marche
  - Communiquer sur cette initiative, vers le CCFD-Terre Solidaire, vers les MSE, vers les diocèses ou autres structures d'Eglise

#### **En aval**

- Faire une évaluation finale de ce que cela a permis pour chacun des partenaires et de comment cela a contribué à donner un sens concret à la Collégialité
- Communiquer et mutualiser (vis à vis des MSE et des réseaux CCFD-Terre Solidaire)